

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/Le-mois-de-Rajab-Les-bienfaits-du>

# **Le mois de Rajab:Les bienfaits du mois de Rajab**

- Actualités de la Communauté Mouride -

### 1- Les mérites du mois de Rajab

### 2- Les actes de piété du mois de Rajab

### 3- Annexe : Généralités et récapitulation : D'autres actes d'adoration à accomplir :

Table de Translittération (prononciation)

#### 1- Les mérites du mois de Rajab

Le mois de Rajab avec les mois de Cha'abân et de Ramadhân constitue les mois les plus honorés en Islam. En effet le Prophète (P) dit : « Le mois de Rajab est le mois béni d'Allah. Aucun mois ne l'égale quant à ses mérites est à son caractère sacré. Sachez que le le mois de Rajab est le mois d'Allah, tout comme le mois de Ch'abân est mon mois et celui de Ramadhân est le mois de ma Umma.. Sachez aussi que celui qui jeûne un jour de Rajab aura obligatoirement l'agrément d'Allah, écartera de lui la Colère d'Allah, et l'une des portes de l'Enfer lui sera fermée.

Selon l'Imam Mûâ Ibn Ja'far (p) : « Quiconque jeûne un jour du mois de Rajab, l'Enfer s'éloignera de lui la distance d'un an et celui qui en jeûne trois jours, l'entrée au Paradis lui sera obligatoire ». Il (p) dit aussi : « Rajab est l'un des fleuves du Paradis. C'est un fleuve plus blanc que le lait et plus doux que le miel. Quiconque jeûne un jour du mois de Rajab, Allah-Il est Puissant et Sublime- l'abreuvera de ce fleuve ».

Selon l'Imam Ja'far al-Sâdiq (p), le Prophète (P) dit : « Rajab est le mois d'istighfâr (demande de Pardon à Allah) pour ma Umma. Multipliez-y donc l'istighfâr, car Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. Et le mois de Rajab est appelé Rajab al-açab (le verseur ou le déverseur), parce que la Miséricorde y est déversée sur ma Umma à flot. Multipliez-y donc la récitation de la formule : « Sstagh-fir-Allâha wa atûbu ilayhi » (J'implore le pardon à Allah et je me repens auprès de Lui ». [1]

Sâlim, un compagnon de l'Imam al-Sâdiq témoigne : « Un jour je suis allé chez l'Imam al-Sâdiq (p), alors qu'il ne restait que quelques jours du mois de Rajab. L'Imam (p) m'a regardé et m'a dit : « O Sâlim ! As-tu jeûné quelques jours de ce mois ? » « Non, par Allah, o fils du Messenger d'Allah », lui ai-je répondu. « Tu as donc manqué une telle récompense spirituelle que Seul Allah - Le Puissant et le Sublime - en connaît la valeur ! Car c'est un mois qu'Allah a valorisé et dont Il a amplifié le caractère sacré. Il a rendu obligatoire l'obtention de Sa Grâce pour ceux qui y jeûnent » m'a-t-il dit. « Je lui ai demandé alors : « O fils du Messenger d'Allah ! Et si je jeûne les jours restants, obtiendrais-je la récompense décernée à ceux qui y jeûnent ? » L'Imam (p) dit : « O Salim ! Sache que celui qui jeûne un jour de la fin de ce mois, sera à l'abri des tourments de l'agonie et des tortures de la tombe. Celui qui jeûne deux jours de la fin de ce mois, il obtiendra un laisser passer sur la Çirât (la Voie qui mène u Paradis). Celui qui jeûne trois jours de la fin de ce mois sera à l'abri des terribles épreuves du Jour de la Grande Terreur et obtiendra un relevé d'innocence de l'Enfer. » [2] Le jeûne pendant ce mois commande beaucoup d'autres récompenses spirituelles. Celui qui ne peut pour une raison ou une autre jeûner pendant ce mois, qu'il récite chaque jour 100 fois le tasbîh (Glorification d'Allah) suivant pour obtenir la récompense décernée au jeûne :

« Subhân-al-Ilâh-il-Jafîl-i ! Subhâna man lâ yanbaghî-t-tasbîhu illâ lahu ! Subhân-al-a'azz-ilakram ! Subhân man labis-al-izza wa Huwa lahû ahlun »

## Le mois de Rajab: Les bienfaits du mois de Rajab

(Gloire à Allah, le Majestueux ! Gloire à Celui en dehors Duquel personne n'a le droit à la glorification ! Gloire à Allah le Plus-Puissant, le Plus-Noble ! Gloire à Celui Qui se revêt de la Puissance dont Il est tout à fait Digne !)[3]

2- Les actes de piété du mois de Rajab Ils sont de deux catégories :

1- Les actes culturels communs que l'on accomplit pendant tous les jours du et non à des occasions ou anniversaires précis. 2- Les actes (a'mâl) à accomplir pendant des jours précis du mois

1- Les actes culturels communs à tous les jours de Rajab

a- Réciter tous les jours du mois le du'â' suivant que l'Imam Zayn al-'Âbidine (p) a récité pendant sa rétention au mois de Rajab :

« Ya man yamliku hawâ'ij-as-sâ'ilîn-a, wa ya'lamu dhamîr-aç-çâmitîna, likulli mas'alatin minka sam'un hâdhirun wa jawâbun 'atîdun. Allâhumma mawâ'iduk-aç-çâdiqatu wa ayâdik-al-fâdhilatu wa rahmatuk-al-wâsi'atu, fa-as'aluka an tuçallî 'alâ Muhammadin wa âle Muhammadin wa an taq-dhî hawâ'ij lid-dunyâ wa-l-âkhiratî innaka 'alâ kulli chay'in qadîr »

(O Toi Qui disposes des besoins des solliciteurs et Qui sais ce qui se passe dans le for intérieur des gens silencieux, Tu as pour chaque demande une ouïe attentive et une réponse toute prête ! O mon Dieu, Tes Promesses sont véridiques, Tes Mains généreuses et Ta Miséricorde est large ! Je Te demande donc de prier sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille, et de satisfaire mes besoins de ce monde et de l'autre monde. Tu as certes un Pouvoir sur toute chose)

J' ENFR JNERDPCO -NH"&P,N 'D3Q"&PDJFN HJN9RDNEO 6NEJ1N 'D5Q'EP\*JFN DPCODPQ EN3R&NDN) EPFRCN 3NER9L -'6P1L HN,NH'(L 9N\*J/L 'NDDQ@GOENQ HNENH'9J/OCN 'D5Q'/PBN)O H'NJ'/JCN 'DA'6PDN)O H1N-REN\*OCN 'DH'3P9N)O AN'N3R&NDOCN 'NFR \*O5NDPQIN 9NDI EO-NENQ/ HN"DP EO-NENQ/ H'NFR \*NBR6PIN -NH'&P,I DPD/OQFRJ' HN'D'NR.P1N)P 'PFNQCIN 9NDI CODPQ 4NIR! BN/J1L.

b- Réciter le du'â' suivant que l'Imam al-Sâdiq (p) récitait chaque jour de Rajab :

« Khâb-al-wâfidûna 'alâ ghayrika wa khasir-al-muta'arridhûna illâ laka, wa dhâ'a-l-mulimmûna illâ bika, wa ajdab-al-muntajî'ûna illâ man-intaja'a fadhluka. Bâbuka maftûhun li-r-râghibîna wa khayruka mab-thûlun li-t-tâlibîna, wa fadhluka mubâhun li-l-âmilîna, wa rizquka mabsûtun li-man 'açaaka, wa hilmuka mu'taridhun li-man nâwâka. 'âdatuk-al-ihsânu ilâ-l-musî'îna, wa sabîluk-al-ibqâ'i 'alâ-l-mu'tadîna. Allâhumma fa-hdinî hudâ-l-muhtadîna, wa-rzuqnî-jtihâd-al-mujtahidîna, wa lâ taj'alnî min-al-ghâfilîn-al-mub'adîn-a, wa-gh-fir lî yawm-ad-dîn-i »

(Seront déçus ceux qui se rendent chez quelqu'un d'autre que Toi, perdants ceux qui sollicitent la bienfaisance de quelqu'un d'autre que Toi, égarés ceux qui se dirigent vers quelqu'un d'autre que Toi, reviendront bredouilles ceux qui recherchent des faveurs, en dehors de Toi. Ta porte est ouverte à ceux qui désirent quelque chose, Ton bienfait est généreusement offert aux solliciteurs, Ta faveur est à la disposition de ceux qui espèrent (l'obtenir), La subsistance (dont Tu es le pourvoyeur) est offerte (même) à ceux qui Te désobéissent, Ta clémence est Ta réaction à ceux qui se montrent hostiles envers Toi. Ton habitude est la bienfaisance envers ceux qui font le mal, et Ta voie est de T'apitoyer sur les transgresseurs. O mon Dieu ! Guide-moi donc de la guidance des ceux qui sont bien-guidés, accorde-moi le savoir des mujtahids (juristes), ne fais pas que je sois au nombre des oublieux et profanes, et pardonne-moi le Jour de la Religion)[4]

## Le mois de Rajab: Les bienfaits du mois de Rajab

'D+Q'FJ : #F J/9H (G0' 'D/Q9!' 'DQ0J C'F J/9H (G 'D5Q'/B (9DJG 'D3D'E) AJ CDQ JHE EF 1,N(N : .'(N 'DH'AP/OHFN 9NDI :NJR1PCN HN.N3P1N 'DEO\*N9N1PQ6OHFN 'PD'Q DNCN HN6'9N 'DEORDPQEOHFN 'PD'Q (PCN HN'N,R/N(N 'DREOFR\*N,P9OHFN 'PD'Q ENFP 'FR\*N,N9N AN6RDNCN ('(OCN ENAR\*OH-L DPD1Q':P(JFN HN.NJR1OCN EN(R0OHDL DPD7Q':JFN HANAN6RDOCN EO('L DPD3Q"&PDJFN HNFNJRDOCN EO\*'-L DPD'EPDJFN HN1P2RBOCN EN(R3OH7L DPENFR 9N5'CN HN-PDREOCN EO9R\*N1P6L DPENFR F'H'CN 9'/N\*OCN 'D'PR-R3'FO 'PDNI 'DREO3J&JFN HN3N(JDOCN 'D'P(RB"IO 9NDNI 'DREO9N\*N/JFN 'NDDQ@GOENQ AN'GR/PFI GO/NI 'DREOGR\*N/JFN HN'1R2OBRFI ',R\*PG'/N 'DREO,R\*NGP/JFN HND' \*N,R9NDRFI EPFN 'DR:'APDJFN 'DREO(R9N/JFN H':RAP1R DI JNHREN 'D/QJFP. L'Imam al-Sâdiq (p) a recommandé la récitation le du'â' suivant pendant tous les jours du mois de Rajab :

« Allâhumma innî as'aluka çabr-al-châkirîna laka, wa 'amal al-khâ'ifîna minka, wa yaqîn-al-'âbidîna laka. Allâhumma anta-l-'Aliyy-ul-'Adhîmu, wa anâ 'abduka-l-bâ'is-ul-faqîru, Anta-l-Ghaniyy-ul-Hamîdu wa anâ-'abdu-l-thalîlu. Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa âlihi wa-mnun bi-ghinâka 'alâ faqrî, wa bi-hilmika 'alâ jahîlî, wa bi-Quwwatika 'alâ dhu'fî, Yâ Qawwiyyu Ya 'azîzû. Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa âlihi-l-Awçiyâ'-il-mardhiyyina, wa-kfini mâ ahammani min amr-id-duniyâ wa-l-âkhirati, Yâ Arham-ar-Râhimîn-a »

(O mon Dieu ! Je Te demande de m'armer de la patience des reconnaissants, de me faire accomplir les actes de ceux qui Te craignent, de m'inspirer la certitude de Tes vrais adorateurs ! O mon Dieu ! Tu es le Très-Haut, l'Immense, et je suis Ton serviteur misérable et pauvre ! Tu es l'Auto-suffisant, le Dieu-de-Louanges, et je suis le serviteur humilié ! O mon Dieu. Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille, et comble par Ton Auto-suffisance ma pauvreté, couvre par Ta Clémence mon ignorance, et par Ta Force ma faiblesse, O Fort, O Puissant ! O mon Dieu ! Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille, les Héritiers-prédéterminés et agréés, et dissipe mes soucis relatifs aux affaires de ce monde et de l'autre monde ! Tu es certes le plus Miséricordieux des miséricordieux ! »[5]

'NDDQ@GOENQ 'PFQI 'N3'NDOCN 5N(R1N 'D4Q'CP1JFN DNCN HN9NENDN 'DR.'&PAJFN EPFRC HNJNBJFN 'DR9'(P/JFN DNCN 'NDDQ@GOENQ 'NFR\*N 'DR9NDPIOQ 'DR9N8JEO HN'NFN' 9N(R/OCN 'DR('&P3O 'DRANBJ1O 'NFR\*N 'DR:NFP1OQ 'DR-NEJ/O HN'NFN' 'DR9N(R/O 'D0NQDJD 'NDDQ@GOENQ 5NDPQ 9NDI EO-NENQ/ HN"DPGP HN'RERFOFR (P:PF'CN 9NDI ANBR1I HN(P-PDREPCN 9NDI ,NGRDI HN(PBOHNQ\*PCN 9NDI 6N9RAI J' BNHP1OQ J' 9N2J2O 'NDDQ@GOENQ 5NDPQ 9NDI EO-NENQ/ HN"DPGP 'D'R!NH5J'!P 'DREN1R6PJPQJFN HN'CRAPFI E' 'NGNENQFI EPFR 'NER1P 'D/OQFRJ' HN'D'.P1N)P J' 'N1R-NEN 'D1Q'-PEJFN.

Sayyid Ibn Tâwûs, rapporte le témoignage suivant de Muhammad Ibn Thakwân, surnommé al-Sajjâd (le Prosternateur), à force de ses longues et fréquentes prosternations, pendant lesquelles il pleurait tellement qu'il était devenu aveugle : « J'ai dit à l'Imam al-Sâdiq (p) : « Que je te sois sacrifié ! Nous sommes au mois de Rajab. Apprends-moi-y un du'â' qui me soit utile auprès d'Allah ». L'Imam (p) m'a dicté le du'â' suivant et m'a recommandé de le réciter chaque jour du mois de Rajab, matin et soir, après les prières, jours et nuits :

« Bism-illâh-ir-Rahmân-ir-Rahîm. Yâ Man arjûhu bi-kulli khayr-in, wa âmanu sakh-tahu 'inda[6] kulli charr-in ! Yâ Man yu'tî-l-kathîra bi-l-qalîl-i ! Yâ Man yu'tî man sa'alahu ! Yâ Man yu'tî man lam yasa'alahu wa man lam ya'rif-hu tahannunan Minhu wa Rahmatan ! I'tinî bi-mas'alatî lyyâka jamî'a khayr-id-dunyâ wa jamî'a khayr-il-âkhirati, wa-çrif 'annî bi-mas'alatî lyyâka jamî'a charr-id-dunyâ wa charr-il-âkhirati, fa-innahu ghayru manqûçin mâ a'tayta, wa zidnî min Fadhlika Yâ Karîm-u ! »

(Au Nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux. O (Toi) Celui en Qui je palce mon espoir pour chaque bien et dont la Colère m'épargne chaque fois je ferais un mal ! O (Toi) Celui qui donne beaucoup pour le peu (de bien) qu'on fasse ! O (Toi) Celui Qui donne, par Tendresse et par Miséricorde, à celui qui Le sollicite et Qui donne également et à celui qui ne Le sollicite pas ne ne Le connaît. Donne-moi donc, suite à la prière de demande que je formule à Ton

## Le mois de Rajab: Les bienfaits du mois de Rajab

Intention, tout le bien de ce monde et de l'autre monde, et écarte de moi, suite à la prière de demande que je formule à Ton Intention, tout le mal de ce monde et de l'autre monde ! Car il n'est jamais incomplet ce que Tu donne ! Et augmente ma part dans Ta Grâce, O Généreux ! )

J' ENFR 'N1R,OHGO DPCODPQ .NJR1 HN"ENFN 3N.N7NGO 9PFR/N CODPQ 4N1MQ J' ENFR JO9R7PI 'DRCN+J1N (P'DRBNDJDP J' ENFR JO9R7I ENFR 3N&NDNGO J' ENFR JO9R7I ENFR DNER JN3R&NDRGO HNENFR DNER JN9R1PARGO \*N-NFOQF'K EPFRGO HN1N-REN)K 'N9R7PFI (PEN3R'NDNN\*J 'PJQ'CN ,NEJ9N .NJR1P 'D/OQFRJ' HN,NEJ9N .NJR1P 'D'R.P1N)P HN'5R1PAR 9NFQI (PEN3R&NDN\*I 'PJQ'CN ,NEJ9N 4N1PQ 'D/OQFRJ' HN4N1PQ 'D'R.P1N)P AN'PFNQGO :NJR1O ENFRBOH5 E' 'N9R7NJR\*N HN2P/RFI EPFR AN6RDPCN J' CN1JEO.

Selon le Prophète (P) : « Quiconque dit au mois de Rajab l'invocation suivante 100 fois et offre une aumône après, Allah lui accorde Son Pardon et Sa Miséricorde ; et quiconque la récite 400 fois Allah inscrit à son crédit la récompense prescrite pour mille martyrs : « Astagh-fir-ullâh-al-lathî lâ Ilâha illâ Huwa, Wahdahu lâ charîka Lahu wa atûbu llayh-i » (Je demande pardon à Allah - en dehors de Qui il n'y a pas d'autre divinité, et Qui est Unique et sans associé - et je me repens auprès de Lui !) [7] 'N3R\*N:RAP1 'DDGN 'DNQ0J D' 'PD@GN 'PD'Q GOHN HN-R/NGO D' 4N1JCN DNGO HN'N\*OH(O 'PDNJRJG

On rapporte que quiconque récite la sourate al-Ikhlâç (chap 112) 100 fois le vendredi du mois de Rajab, aura pour lui le Jour de la Résurrection une lumière qui l'attire vers le Paradis[8].

Selon le Prophète (P) il est hautement recommandé d'accomplir le vendredi du mois de Rajab 4 rak'ah de prière entre la Prière de Midi (çalât al-Dhuhr)et celle de l'après-midi (çalât al-'Açr), et de réciter dans chaque rak'ah 1 fois sourate al-Hamd (al-Fâtihah), 7 fois Āyat al-Kursî, et 5 fois sourate al-Ikhlâç ; et de dire par la suite 10 fois :

« Astagh-fir-ullâh-al-lathî lâ Ilâha illâ Huwa, wa as'aluhu-t-tawbah » (Je demande pardon à Allah - en dehors de Qui il n'y a pas d'autre divinité - et je me repens auprès de Lui !)[9] 'N3R\*N:RAP1O 'DDGN 'DNQ0I D' 'PD@GN 'PD'Q GOHN HN'N3R&NDOGO 'D\*NQHR(N)N

Il est très recommandé de jeûner trois jours de ce mois. Ce sont le jeudi, le vendredi et le samedi

Il est très recommandé d'accomplir pendant ce mois 60 rak'ah de prière, à raison de 2 rak'ah par nuit, et de réciter dans chaque rak'ah 1 fois sourate al-Hamd, 3 fois sourate al-Kâfirûn (chap. 109), 1 fois sourate al-Ikhlâç, et une fois la prière terminée, de lever les mains vers le ciel pour réciter l'invocation suivante :

« Lâ ilâha illâ-llâh, Wahdahu lâ charîka Lahu, Lahu-l-Mulk wa Lahu-l-Hamd, yuhyî wa yumîtu waHuwa Hayyun lâ yamût-u, bi-Yadihi-l-khayru waHuwa 'alâ kulli chay'in Qadîr-un, wa llayhi-l-maçîru wa lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh-il-'Aliyy-il-'Adhîm-i. Allâhumma çalli 'alâ-al-Nabiyy-il-ummiyyi wa Âlihi »

(Il n'y a de Dieu qu'Allah ! Il est Unique et Il n'a pas d'associé ! A Lui le Royaume et à Lui les louanges ! Il fait vivre et fait mourir, alors qu'Il est Vivant et Immortel. Dans Sa Main est le Bienfait et Il a pouvoir sur toute chose. Tous les destins se dirigent vers Lui. Et il n'y a de Force ni de Pouvoir si ce n'est par Allah, le Très-Haut, l'Immense ! O mon Dieu ! Prie sur Muhammad l'illettré et sur les Membres de sa Famille ! »[10] D' 'PD@GN 'PD'NQ 'DDGO HN-R/NGO D' 4N1JCN DNGO DNGO 'DREODRCO HNDNGO 'DR-NER/O JO-RJI HNJOEJ\*O HNGOHN -NILQ D' JNEOH\*O (P/JN/PGP 'DR.NJR1O HNGOHN 9NDI CODPQ 4NIR! BN/J1L HN'PDNJRGP 'DREN5J1O HND' -NHRDN HND' BOHNQ)N 'PD'Q (P'DDGP 'DR9NDPIPQ 'DR9N8JEP 'NDDQ@GOENQ 5NDPQ 9NDI EO-NENQ/ 'DFNQ(PIPQ 'D'OREPQIPQ HN"DPGP

Puis on passe les deux main sur le visage.

Selon le Prophète (P) : « Quiconque accomplit une nuit du mois de Rajab 10 rak'ah de prière, dont chacune comporte la récitation de la sourate al-Hamd (1 fois), la sourate al-Kâfirûn (1 fois) et la sourate al-Ikhlâç (3 fois), Allah lui pardonnera tous ses péchés[11].

Selon le Prophète (P) cité par l'Imam Ali (p), il est très recommandé de réciter 3 fois chaque jour et chaque nuit des mois de Rajab, de Cha'bân et de Ramadhân :

[-] sourate al-Hamd,

[-] Āyat al-Kursî,

[-] sourate al-Kâfirûn,

[-] sourate al-Ikhlâç,

[-] sourate al-Falaq (chap.113),

[-] sourate al-Nâs (chap. 114), et les trois invocations suivantes :

[-] « Subhân-Allâh wa-l-hamdu lillâh wa lâ ilâha illâllâh wallâhu akbar, wa lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh-il-'Aliyy-il-'Adhîm) (Gloire à Allah, Louanges à Allah et il n'y a de Dieu qu'Allah, et il n'y a ni force ni pouvoir qui n'émanent pas d'Allah, le Très-Haut, l'Immense !) 3O(R-'FN 'DDGP HN'DR-NER/O DDGP HND' 'PD@GN 'PD'NQ 'DDGO HN'DDGO 'NCR(N1O HND' -NHRDN HND' BOHNQ)N 'PD'Q (P'DDGP 'DR9NDPIPQ 'DR9N8JEP

[-] « Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa Āle Muhammad-in » (O mon Dieu ! Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa famille) 'NDDQ@GOENQ 5NDPQ 9NDI EO-NENQ/ HN"DP EO-NENQ/

[-] « Allâhumma-gh-fir li-l-mu'minîna wa-l-Mu'minâti » (O mon Dieu ! Pardonne aux croyants et aux croyantes) 'NDDQ@GOENQ ':RAP1R DPDREO\$EPFJFN HN'DREO\$EPF'\*P et de conclure le tout par la récitation de l'istigh-fâr :

[-] « Astagh-fir-ullâh wa atûbu llayhi » (Je sollicite le Pardon d'Allah et je me repens auprès de Lui ) 400 fois.[12] 'N3R\*N:RAP1O 'DDGN HN'N\*OH(O 'PDNJRGP

2-Les actes cultuels à accomplir pendant des jours précis du mois

A- La nuit de la veille du 1e Rajab : C'est une nuit bénie pendant laquelle beaucoup d'actes de piété sont à accomplir :

a- A la vue du croissant, on emboîte le pas au Prophète (P) qui récitait l'invocation suivante à la vue du croissant du mois de Rajab :

« Allâhumma Bârik lanâ fî Rajab-a wa Cha'bân-a wa ballighnâ chahra Ramadhâna, wa a'innâ 'alâ-ç-çiyâmi wa-l-qiyâmi wa hif-dh-il-lisâni wa ghadh-dhi-l-baçari wa lâ taj'al hadh-dh mihu al-jû'a wa-l-'atachi »

(O mon Dieu ! Bénis-nous pour l'avènement de Rajab et de Cha'abân et fais-nous atteindre le mois de Ramadhân, et aide-nous à y observer le jeûne, la veillée d'adoration, la rétention de notre langue (ne pas dire de mal) et de notre vue (ne pas regarder ce qui est interdit), et donne que notre lot n'y soit pas uniquement la faim et la soif)[13]

'NDDQ@GOENQ ('1PCR DNF' AI 1N,N( HN4N9R('FN H(NDPQ:RF' 4NGR1N 1NEN6'FN H'N9PFQ' 9NDNI 'D5PQJ'EP HN'DRBPJ'EP HN-PAR8P 'DDPQ3'FP HN:N6PQ 'DR(N5N1P HND' \*N,R9NDR -N8NQF' EPFRGO 'DR,OH9N HN'DR9N7N4N.

b- Le ghusl : On rapporte que le Prophète (P) dit : « Quiconque accomplit le ghusl les veilles du 1e, du milieu et de la fin du mois de Rajab, se dépouille de ses péchés, comme au jour où sa mère l'a mis au monde. »[14]

c- Accomplir la Visite pieuse (ziyârah) de l'Imam al-Hussain (p)

d- Accomplir 10 prières de deux rak'ah après la Prière du Maghrib (crépuscule) en récitant dans chaque rak'ah sourate al-Hamd et sourate al-Ikhlâç, ce qui lui vaudra la protection de sa famille, ses enfants et ses biens, ainsi que l'exemption des épreuves de la tombe, et le passage rapide sur le çirât (sans interrogatoire le Jour de la Résurrection)[15]

e- Accomplir 2 rak'ah de prière après la Prière de 'Ichâ' (Prière de la Nuit) : dans la 1ère rak'ah on récite sourate al-Hamd 1 fois, sourate al-Charh (chapt. 94) 1 fois et sourate al-Ikhlâç 3 fois, et dans la seconde : sourate al-Hamd, sourate al-Charh, sourate al-Ikhlâç, sourate al-Falaq (chap. 113) et sourate al-Nâs (chap. 114). Une fois la prière terminée, on récite 30 fois « lâ ilâha illâllâh »[16] (Il n'y a de Dieu qu'Allah) et 30 fois « çallâ-llâhu 'alâ-n-Nabiyy »[17] (Allah prie sur le Prophète) [1]

f- Consacrer cette nuit à l'adoration d'Allah : Selon l'Imam al-Sâdiq (p), l'Imam Ali (P) aimait se dégager de toutes ses occupations pour se consacrer à l'adoration pendant 4 nuits par an : la nuit de la veille du 1er Rajab, la nuit de la veille du milieu de Cha'bân, la nuit de la veille de la Fête de Ramadhân, et la nuit de la veille de la Fête du Sacrifice[18].

g- Selon les Imams d'Ahl-ul-Bayt (p), il est très recommandé de réciter l'invocation suivante (pour l'exaucement de nos vœux et la satisfaction de nos besoins) : « Allâhumma innî as'aluka bi-annaka Malikum wa Innaka 'alâ kulli chay'in Muqtadirun wa Innaka mâ tachâ'u min amrin yakûnu. Allâhumma innî atawajjahu llayka bi-Nabiyyika Muhammadin, Nabiyy-il-Rahmati, çallâ-llâhu 'alayhi wa Âlihi. Yâ Muhammadin , yâ Rasûl-Allâh ! Innî atawajjahu bi-ka ilâ Rabbika wa Rabbî li-yunjiha lî bika talabatî ! Allâhumma bi-Nabiyyika Muhammadin wa-l-a'immati min ahli baytihi çallâ-llâhu 'alayhi wa 'alayhim, anjih talibatî »

(O mon Dieu ! Je Te demande, en Ta Qualité de Roi, en Tant que Tu as pouvoir sur toute chose, et Tant pouvant faire ce que Tu veux, et je me dirige vers Toi en m'appuyant sur Ton Prophète Muhammad, le Prophète de la Miséricorde - que les Prières d'Allah soient sur lui et sur les Membres de sa Famille ; O Muhammad, O Messenger d'Allah, je me dirige, en m'appuyant sur toi, vers ton Seigneur et mon Seigneur, afin qu'Il accède, par ton intercession, à ma demande. O mon Dieu ! Par (l'amour de) Ton Prophète Muhammad -et les Imams issus de sa Famille- sur lui et sur eux soient les Prières d'Allah, donne suite favorable à ma demande !)[19] (Après quoi on formule ses besoins et vœux)

'NDDQ@GOENQ 'PFQI 'N3'NDOCN (P'NFNQCN ENDPCL H'NFNQCN 9NDI CODPQ 4NIR! EOBR\*N/P1L HN'NFNQCN E' \*N4"!O EPFR #NER1 JNCOHFO 'NDDQ@GOENQ 'PFQI 'N\*NH,NQGO 'PDNJRCN (PFN(PJPQCN EO-NENQ/ FN(PIPQ 'D1NQ-REN)P 5NDNQI 'DDGO 9NDNJRGF HN"DPGP J' EO-NENQ/O J' 1N3OHDN 'DDGP 'PFQI 'N\*NH,NQGO (PCN 'PDNI 'DDGP 1N(PQCN HN1N(PQI DPJOFR,P-N DI (PCN 7NDP(N\*I 'NDDQ@GOENQ (PFN(PJPQCN EO-NENQ/ HN'D'NR&PENQ)P EPFR 'NGRDP (NJR\*PGP 5NDNQI 'DDGO 9NDNJRGF HN9NDNJRGPER 'NFR,P-R 7NDP(N\*I.

B- Le 1er Rajab a- Le jeûne : il est hautement recommandé de jeûner ce jour. En effet, le Prophète Nûh (Noé-P) s'embarqua sur son arche ce jour et demanda à tous ceux qui s'étaient embarqué avec lui de jeûner. Et il est rapporté que l'Enfer s'éloigne de celui qui y jeûne d'une distance d'une année de marche[20]. b- La Ziyârah de l'Imam al-Hussain (p) : Selon l'Imam al-Sâdiq (p) : « Quiconque accomplit la visite pieuse de l'Imam al-Hussain (p) le 1er Rajab, Allah efface ses péchés. c- Commencer la Prière de Salman (qu'Allah l'agrée), laquelle consiste en 30 rak'ah (15 prière de 2 rak'ah ) divisée en trois étapes de 10 rak'ah, dont chacune est accomplie à une date déterminée : le 1er Rajab, le milieu de Rajab et la fin de Rajab. Au premier Rajab on accomplit donc 5 prières de deux rak'ah dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd 1 fois, la sourate al-Ikhlâç 3 fois et la sourate al-Kâfirûn (chap. 109) 3 fois. Après chaque prière on lève les mains vers le ciel et on récite l'invocation suivante :

« Lâ ilâha illâ-llâh, Wahdahu lâ charîka Lahu, Lahu-l-Mulk wa Lahu-l-Hamd, yuhyî wa yumîtu waHuwa Hayyun lâ

yamût-u, bi-Yadihi-l-khayru waHuwa 'alâ kulli chay'in Qadîr-un, »

(Il n'y a de Dieu qu'Allah ! Il est Unique et Il n'a pas d'associé ! A Lui le Royaume et à Lui les louanges ! Il fait vivre et fait mourir, alors qu'Il est Vivant et Immortel. Dans Sa Main est le Bienfait et Il a pouvoir sur toute chose. »[21]

D' 'PD@GN 'PD'NQ 'DDGO HN-R/NGO D' 4N1JCN DNGO DNGO 'DREODRCO HNDNGO 'DR-NER/O JO-RJI HNJOEJ\*O HNGOHN -NILQ D' JNEOH\*O (PJN/PGP 'DR.NJR1O HNGOHN 9NDI CODPQ 4NIR! BN/J1L Puis on prononce cette autre invocation : « Allâhumma lâ mâni'a li-mâ a'tayta wa lâ mu'tî li-mâ mana'ta wa lâ yanfa'u thâ-l-jaddi minka-l-jaddu » (Om mon Dieu ! Rien ne peut retenir ce que Tu donnes, et personne ne peut donner ce que Tu retiens, la richesse d'un riche ne lui sert à rien auprès de Toi !) 'NDDQ@GOENQ D' E'FP9N DPE' 'N9R7NJR\*N HND' EO9R7PIN DPE' ENFN9R\*N HND' JNFRAN9O 0N' 'DR,N/PQ EPFRCN 'DR,N/OQ

Et de passer les deux mains ensuite sur le visage en l'essuyant[22]. Le jour du milieu de Rajab, il accomplit de la même façon les 10 rak'ah suivantes, mais en remplaçant la dernière invocation par celle-ci : « Ilâhan wâhidan ahadan fardan çamadan, lam yattakhith çâhibatan wa lâ waladan »

(Un Dieu Unique, Un, Seul, Impénétrable, ne Se donnant ni compagne ni enfant !) 'PDG'K H'-P/'K 'N-N/'K AN1R/'K 5NEN/'K DNER JN\*NQ.P0R 5'-P(N)K HND' HNDN/'K HN5NDNQI 'DDGO 9NDI EO-NENQ/

Et enfin le dernier jour de Rajab, on accomplit les 10 dernières 10 Rak'ah toujours de la même façon, en remplaçant la dernière invocation par celle-ci :

« wa Ilâh-it-tâhirîna wa lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh-il-'Aliyy-il-'Adhîm-i »

(et le Dieu des purs, et il n'y a de force ni de puissance en dehors d'Allah, le Très-Haut, l'Immense ! ) HN"DPGP 'D7Q'GP1JFN HND' -NHRDN HND' BOHNQ)N 'PD'Q (P'DDGP 'DR9NDPIPQ 'DR9N8JEP

Puis, on passe les deux mains sur le visage en l'essuyant et on demande à Allah la satisfaction de ses besoins et l'exaucement de ses vœux. Il est à noter que cette prière est très hautement recommandée et appelle beaucoup de récompenses et de mérites. A ne pas négliger[23].

d- Salmân a une autre prière pour ce jour. Elle consiste en 10 rak'ah dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd, 1 fois, et la sourate al-Ikhlâç 3 fois. C'est une prière à hauts mérites : elle commande le pardon des péchés, l'exemption des épreuves de la tombe et de la torture du Jour de la Résurrection, et la prévention de plusieurs maladies[24].

C- La nuit (de la veille) du 13 Rajab : Il est recommandé d'accomplir des prières spécifiques pendant les Nuits Blanches des mois de Rajab, de Cha'bân et de Ramadhân. Les Nuits blanches[25] sont les nuits du 12 au 13, du 14 au 15 et du 15 au 16 du mois lunaire. La prière à accomplir pendant cette nuit du 13 au 14 consiste en 10 rak'ah (5 prière de 2 rak'ah) dont chacune comporte la lecture des sourate al-Hamd, Yâs-sine (chap 36), al-Mulk (chap. 67) et al-Ikhlâç ( dit al-Twhîd, chap. 112). On accomplira 4 rak'ah (2 prières de 2 rak'ah) de la même façon, la nuit du 14 au 15 Rajab et 6 rak'ah (3 prières de 2 rak'ah) la nuit du 15 au 16 Rajab. Selon l'Imam al-Sâdiq (p) celui qui accomplit ces prières pendant lesdites 3 nuits, aura la récompense spirituelle propres aux 3 mois bénis que sont Rajab, Cha'bân et Ramadhân et Allah lui pardonnera tous ses péchés, excepté celui d'associatinnisme[26].

D- Le jour du 13 Rajab : C'est le premier des 3 Jours blancs[27], soit le 13, le 14 et le 15 du mois lunaire. Le fait de jeûner ce jours et les deux jours suivant appelle une grande récompense spirituelle. Selon une opinion largement

répandue, ce jour est le jour anniversaire de l'Imam Ali (p) dans la Ka'bah, 30 ans avant l'An de l'Eléphant[28].

E- La Nuit (de la veille) de la mi-Rajab : a-Accomplir le ghusl b- veillée d'adoration (prière, du'â', lecture de Coran etc) c-Accomplir la ziyârah de l'Imam al-Hussain (p) d-Accomplir les 6 ruk'ah de prière décrites à la section (C) (voir la nuit du 13 Rajab) e- Accomplir 6 prière de 2 rak'ah, dont chaque rak'ah comporte la lecture de la sourate al-Hamd et de n'importe quelle autre sourate, et une fois la prière terminée, on récite 4 fois les sourates al-Hamd, al-Falaq, al-Nâs, al-Ikhlâç, Äyat al-Kursî et l'invocation suivante :

« Subhân-Allâhi wa-l-Hamdu lillâhi wa lâ Ilâha illâ-llâhu wa-llâhu Akbar »

(Gloire à Allah, Louanges à Allah, il n'y a de Dieu qu'Allah, et Allah est le Plus-Grand) 3O(R-'FN 'DDGP HN'DR-NER/O DDGP HND' 'PD@GN 'PD'NQ 'DDGO HN'DDGO 'NCR(N1O Puis on termine avec la lecture suivante : « Allâhu Allâhu Rabbî ! Lâ achruku bi-hi chay'an, wa mâ châ'-Allâh, lâ quwwata illâ bi-lla%-il-'Aliyy-il-'Adhîm »

(Allah, Allah est mon Seigneur, je Ne Lui associe rien ! Allah réalise ce qu'Il veut ! Il n'y a pas de force en dehors d'Allah, le Très-Haut, l'Immense !)[29] 'NDDGO 'NDDGO 1N(QI D' 'O4R1PCO (PGP 4NJR&'K HNE' 4"!N 'DDGO D' BOHNQ)N 'PD'Q (P'DDGP 'DR9NDPIPQ 'DR9N8JEP

F- Le jour de la mi-Rajab : a-Accomplir le ghusl b-Accomplir la ziyârah de l'Imam al-Hussain (p) : L'Imam al-Redhâ (p) affirma que le meilleur moment d'effectuer la ziyârah de l'Imam al-Hussain c'est la mi-Rajab et la mi-Cha'bân c-La 3ème partie de la prière de Salmân (Voir : Section (C), la Nuit du 13 Rajab) d-La récitation du du'â' d'Om Dâwûd[30].

G-Le jour du 25 Rajab : C'est le jour anniversaire du décès de l'Imam (p) Mûsâ Ibn Ja'far, al-Kâdhim (p), décédé à Bagdad en l'an 183 à l'âge de 55 ans. C'est donc un jour de deuil et de commémoration de ce deuil pour la famille du Prophète et ses Chiïtes[31].

H- La Nuit (de la veille) du 27 Rajab : C'est la veille du jour anniversaire de la Mission prophétique (Mab'ath). C'est une nuit bénie et très méritoire. Les actes de piété à accomplir pendant cette nuit sont nombreux : a- Le ghusl b-Accomplir 6 prière de 2 rak'ah, dont chaque rak'ah comporte la lecture de la sourate al-Hamd et de n'importe quelle autre sourate, et une fois la prière terminée, on récite 4 fois les sourates al-Hamd, al-Falaq, al-Nâs, al-Ikhlâç, Äyat al-Kursî et l'invocation suivante : « Subhân-Allâhi wa-l-Hamdu lillâhi wa lâ Ilâha illâ-llâhu wa-llâhu Akbar » (Gloire à Allah, Louanges à Allah, il n'y a de Dieu qu'Allah, et Allah est le Plus-Grand)

3O(R-'FN 'DDGP HN'DR-NER/O DDGP HND' 'PD@GN 'PD'NQ 'DDGO HN'DDGO 'NCR(N1O Puis on termine avec la lecture suivante : « Allâhu Allâhu Rabbî ! Lâ achruku bi-hi chay'an, wa mâ châ'-Allâh, lâ quwwata illâ bi-lla%-il-'Aliyy-il-'Adhîm » (Allah, Allah est mon Seigneur, je Ne Lui associe rien ! Allah réalise ce qu'Il veut ! Il n'y a pas de force en dehors d'Allah, le Très-Haut, l'Immense !)[32] 'NDDGO 'NDDGO 1N(QI D' 'O4R1PCO (PGP 4NJR&'K HNE' 4"!N 'DDGO D' BOHNQ)N 'PD'Q (P'DDGP 'DR9NDPIPQ 'DR9N8JE c- Accomplir la ziyârah de l'Imam Ali (p), laquelle constitue l'un des meilleurs actes de piété de cette nuit

I- Le jour du 27 Rajab : C'est le jour anniversaire de l'avènement de la Mission du Prophète (P). C'est en ce jour que l'Archange Jibrâ'il (Gabriel) descendit auprès du Prophète (P) pour lui apporter le Message de l'Islam. Il constitue l'une des plus grandes fêtes des Musulmans

Les actes de piété à accomplir :

a- Le ghusl

b- Le Jeûne : c'est l'un des 4 jours de l'année pendant lesquels il est hautement recommandé de jeûner. La récompense spirituelle du jeûne de ce jour est égale à celle du jeûne de 70 ans.

c- La récitation aussi nombreuse que possible de la prière sur le Prophète Muhammad, soit : « Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa Âle Muhammad-in » (O mon Dieu ! Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille)

d- Effecteur la ziyârah du Prophète (P) et de l'Imam Ali (p)

e- Accomplir 6 prière de 2 rak'ah, dont chaque rak'ah comporte la lecture de la sourate al-Hamd et de n'importe quelle autre sourate, et une fois la prière terminée, on récite 4 fois les sourates al-Hamd, al-Falaq, al-Nâs, al-Ikhlâç, Āyat al-Kursî et 4 fois l'invocation suivante :

« Lâ Ilâha illâ-Ilâhu wa-Ilâhu Akbar wa Subhân-Allâhi wa-l-Hamdu lillâhi wa lâ quwwata illâ bi-lla%-il-'Aliyy-il-'Adhîm »

(Il n'y a de Dieu qu'Allah ! Allah est le Plus-Grand ! Gloire à Allah, Louanges à Allah, et il n'y a pas de Force en dehors d'Allah, le Très-Haut, l'Immense !) D' 'PD@GN 'PD'NQ 'DDGO HN'DDGO 'NCR(N1O HN 3O(R-'FN 'DDGP HN'DR-NER/O DDGP HN D' BOHNQ)N 'PD'Q (P'DDGP 'DR9NDPIPQ 'DR9N8JE

Puis on termine avec la lecture suivante (4 fois) :

« Allâhu Allâhu Rabbî ! Lâ achruku bi-Rabbî ahadan » (Allah ! Allah est mon Seigneur à Qui je n'associe personne)[33] 'NDDGO 'NDDGO 1N(QI D' 'O4R1PCO (PGP '-N/'K

Annexe : Généralités et récapitulation : D'autres actes d'adoration à accomplir :

- Accomplir la veille du premier vendredi (jeudi soir) du mois de Rajab, entre la prière du Maghrib et du 'Ichâ' de 20 rak'ah de prière, comportant chacune la lecture des sourates al-Hamd et al-Ikhlâç, commande la conjuration des supplices de la tombe[34].

-Le jeûne de 4 jours au mois de Rajab, ainsi que 12 jours du mois de Cha'bân contribue à conjurer les supplices de la tombe.

-Selon l'Imam al-Sâdiq (p) : "Quiconque jeûne le dernier jour du mois de Rajab, Allah le préservera des difficultés de l'agonie, de la terreur après la mort et des supplices de la tombe"[35].

-Le jeûne de 24 jours au mois de Rajab appelle beaucoup de mérites spirituels (thawâb), entre-autre, la venue de l'Ange de la mort sous forme d'un jeune homme, luxueusement vêtu et portant dans sa main une boisson du Paradis qu'il offre au mourant afin d'alléger son agonie.

-Selon notre Prophète (P) : "Quiconque accomplit la nuit du 7 au 8 Rajab quatre rak'ah de prière en récitant dans chacune d'elles une fois la sourate al-Hamd, trois fois la sourate al-Ikhlâç, suivies des sourates al-Falaq et al-Nâs, et récite après cette prière 10 fois "Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa âle Muhammad-in" (O mon Dieu, prie sur Muhammad et sur les membres de sa Famille), 10 fois "al-tasbîhât al-Arba'ah" (les quatre glorifications)[36], Allah le placera sous l'ombre de Son Trône, lui accordera le mérite spirituel décerné à celui qui fait le jeûne du mois de Ramadhân, et les Anges se mettront à demander pardon pour lui jusqu'à ce qu'il termine sa prière. De plus, Allah lui facilitera l'arrachage de son âme et lui allégera la pression de la tombe. En outre, il ne mourra qu'après avoir vu le Paradis et Allah le préservera de la Peur majeure (al-faza' al-akbar)"

-La prière spéciale de la nuit de Raghâ'ib[37] est particulièrement recommandée pour supporter la désolation de la tombe. En effet, on rapporte du Prophète (P) que celui qui accomplit cette prière Allah lui pardonne beaucoup de péchés, lui enverra le thawâb (récompense ou mérite spirituel) de cette prière la première nuit qu'il passera dans la tombe sous forme d'un visage souriant ayant la langue déliée. Il lui dira : "Je t'apporte une bonne nouvelle : tu es sauvé de toute épreuve difficile". Le mort lui demandera : "mais qui es-tu ? Je n'ai jamais vu un visage plus beau que

toi, ni une parole plus douce que la tienne, ni un parfum plus meilleur que le tien". Le visage répondra : "Je suis le thawâb (la récompense spirituelle) de la Salât que tu as accomplie en telle nuit, dans telle ville, en tel mois, en telle année. Je suis venu donc cette nuit pour te faire jouir du droit que tu as acquis grâce à ta Salât, agrémente ta solitude et enlève ton sentiment de désolation. Et lorsqu'on soufflera dans la Trompe, je constituerai une au-dessus de ta tête le Jour de la Résurrection. Sois heureux donc, car tu ne seras jamais privé de bien"

Le mode d'accomplissement de cette Salât : On fait le jeûne le premier jeudi du mois de Rajab, et entre la prière du maghrib et du 'Ichâ', on accomplit 12 rak'ah de prière par groupes de deux rak'ah se terminant par le Salâm (ou disons six prières similaires de deux rak'ah). Dans chaque rak'ah on récite une fois la sourate al-Hamd, 3 fois la sourate al-Qadr (chapt. 97) et 12 fois la sourate al-Ikhlâç. A la fin de la 12 e rak'ah (la fin de la Salât) on récite 70 fois "Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin al-Nabiyy-il-umiyy-i wa âlihi" (O mon Dieu, prie sur Muhammad, le Prophète analphabète et sur les membres de sa Famille). Puis on se prosterne et on récite (en prosternation) 70 fois "Subbuhun Quddûsun, Rabb-ul-Malâ'ikati wa-r-rûhi" (Il est glorifié et sanctifié, Seigneur des Anges et de l'Esprit). Puis se rassoit et récite 70 fois "Rabbi-gh-fir wa-rham wa tajâwaz 'ammâ ta'lam-u Innaka Anta-l-'Aliyy-ul-A'dham-u" (O Seigneur ! Pardonne et accorde Ta Miséricorde, et ne tins pas rigueur de ce que Tu sais, car Tu es certes le Très-Haut, l'Immense. On se prosterne de nouveau et on récite encore 70 fois "Subbuhun Quddûsun, Rabb-ul-Malâ'ikati wa-r-rûhi" (Il est glorifié et sanctifié, Seigneur des Anges et de l'Esprit). Après quoi on demande à Allah d'exaucer tous les vœux qu'on forme sur le moment[38].

- L'accomplissement de deux rak'ah de prière dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd, 1 fois et la sourate al-Ikhlâç 3 fois met le croyant à l'abri des épreuves de la tombe et des supplices de la Jour de la Résurrection.

- Accomplir la veille du premier vendredi (jeudi soir) du mois de Rajab, entre la prière du Maghrib et du 'Ichâ' de 20 rak'ah de prière, comportant chacune la lecture des sourates al-Hamd et al-Ikhlâç, commande la conjuration des supplices de la tombe[39].

-L'accomplissement, la nuit du 14 au 15 Rajab, de 30 rak'ah de prière dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd, suivie de 10 fois la sourate al-Ikhlâç, met à l'abri des supplices de la tombe"[40]. Il en va de même si on accomplit cette prière la nuit du 15 au 16 Rajab ou la nuit du 17 au 18 Rajab. De même, on sera préservé des supplices de la tombe si on :

[-] Accomplit la veille (la nuit) du 1e Ch'abân, 100 raka'ah de prière comportent chacune la lecture de la sourate al-Hamd et de la sourate al-Ikhlâç, et la récitation de la sourate al-Ikhlâç 50 fois après la fin de la prière.

[-] Accomplit la nuit du 23 au 24 Cha'bân deux rak'ah de prière comportant chacune la lecture de la sourate al-Hamd, une fois et la sourate al-Naçr (chapt 110) 10 fois.

- Accomplit la journée du 15 Rajab 50 rak'ah comportant chacune la lecture des sourate al-Hamd, al-Ikhlâç, al-Falaq (chapt. 113) et al-Nâs (chapt. 114)[41].

### TRANSLITTÉRATION

#### I. Les Voyelles a Fat-hah ) N ) ex. ba ( ( N )

â Alîf (a long) ) ( " ex. (bâ) ( ' ) i Kasrah ( P ) ( ex.(bi) ((P) î Yâ' (i long) Exp (bî) (J u Dhammah ( O ) Exp. bu (O û Wâw (= ou) (H) Exp. bû (H II. Les Semi-Voyelles w Wâw (û précédé ou suivi de voyelle) exp. Wâhid H'-P/ y Yâ' ( î précédé ou suivi de voyelle) exp. Yâ Allah J''DDG III. Les Consonnes ch chîn 4 gh ghayn : h hâ' G h hâ' - kh khâ' . j jîm , q qâf B ç çâd 5 dh dhâd 6 dh dhâ' 8 th thâ' + think, thank (anglais) th thâl0 the, this (anglais) t tâ' 7 ' hamzah ! Exp : (sa'ala) 3N@@# DN ; ( samâ' ) 3NE!' 'ayn 9 Exp : ( 'Alî ) 9DJ

[1] « Mafâtih al-Jinân », op.cit. p.185. [2] Id.Ibid. [3] [3] « Mafâtih al-Jinân », op.cit. p.186. [4] « Mafâtih al-Jinân », op.cit. p.186. [5] « Mafâtih al-Jinân », op.cit.pp.186.187. [6] Ou selon une autre version « min » au lieu de « 'inda »

[7] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.191. [8] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.192. [9] Id. Ibid. [10] Id. Ibid. [11] Id. Ibid. [12] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.pp.192-193. [13] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.194. [14] Idem [15] Idem. [16] D' 'PD@GN 'PD'NQ 'DDGO [17] H5DQI 9DI 'DFQ(J [18] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.194. [19] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.195. [20] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.196. [21] Id. Ibid. [22]Id. Ibid [23] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.pp.196-197. [24] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.197. [25] Elles sont appelées ainsi, parce que la lune y brille dès le début jusqu'à la fin (toute la nuit).Ntd. [26] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.197. [27] Les Jours blanc : Ils sont appelés ainsi en référence aux trois Nuits blanches dont ils constituent la suite (voir note 25). [28] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.197. [29] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.198. [30] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.198. [31] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.203. [32] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.198. [33] « Mafâtiḥ al-Jinân », op.cit.p.207. [34]"Iqbâl al-A'mâl", p.629.

[35]"Bihâr al-Anwâr" : 97/33.

[36]

[37]La Nuit de Raghâ'il, c'est la première nuit de jeudi à vendredi du mois de Rajab.

[38]"Mafâtiḥ al-Jinân", 1e Partie, p.193.

[39]"Iqbâl al-A'mâl", p.629.

[40]"Iqbâl al-A'mâl", p. 656

[41] "Iqbâl al-A'mâl", p. 656, 664, 665, 683, 658.